



Ecole du Cirque « Les Orsola Juniors »

Johnny & Melania Orsola

L'Etangs Frileux - Route de Cellettes

41120 Chitenay

06.81.05.44.57 - johny.delporte@gmail.com

Contact parents d'élèves : ecoleducirqueorsola@gmail.com

Stages d'automne 2024 à Chitenay

L'école de cirque Orsola accueille sous son chapiteau à Chitenay vos enfants pour les vacances d'automne 2024.

Au programme, de nombreuses activités : rouleau américain, funambulisme, hula hoop, arts clownesques, trapèze, magie, cow-boys, charivari, boule équilibre, etc.

Pour la pratique des disciplines aériennes, seule Mélania aura pouvoir de décision pour la pratique de ces ateliers.

Durée du stage : 5 jours, du lundi au vendredi

Accueil des enfants : 10h30 à 16h00

Pour les enfants et adultes, à partir de 5 ans

Spectacle le vendredi en fin de journée

Possibilité de pique niquer sur place : pique-nique à fournir

Le stage se déroulera sous un chapiteau adapté à vos enfants sur les semaines du :

21 octobre au 25 octobre 2024

28 octobre au 1^{er} novembre 2024

Présente depuis plusieurs années à Chitenay, notre école a déjà formé des artistes très prometteurs, ainsi que des jeunes enfants qui ont trouvé dans l'école de cirque un vecteur d'épanouissement et un moyen d'expression.

Notre équipe est prête à accueillir ses (nouveaux) élèves pour leurs vacances scolaires !

Bulletin d'inscription stages automne 2024

À envoyer à : École de Cirque Orsola, « Les Étangs Frileux », 41120 Chitenay

Avec le règlement

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

.....

.....

.....

Adresse :

.....

Parent 1 :

- Nom et prénom :

- Numéro de téléphone :

- Mail (EN MAJUSCULE) :

Parent 2 :

- Nom et prénom :

- Numéro de téléphone :

- Mail (EN MAJUSCULE) :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

- Nom et prénom :

- Numéro de téléphone :

Choix du cours et tarification

Horaire choisi : (cocher la semaine de stage retenue)

21 octobre au 25 octobre 2024

28 octobre au 1^{er} novembre 2024

Tarifs à l'année en fonction du lieu de domicile des parents/tuteurs légaux : (cocher la case)

	Chitenay, Cormeray, Cellettes, Seur Controis-en-Sologne ou enfant inscrit à l'année	Hors communes
Par enfant	<input type="checkbox"/> 75 €	<input type="checkbox"/> 80 €

Paiement : (cocher la mention applicable) : Chèque Espèces

→ Pour les règlements par chèque à l'ordre du « **Comité d'Initiation aux Arts du Cirque** » :

Droit à l'image :

Vous autorisez l'école de cirque à prendre votre enfant en photo ou le filmer : OUI NON

Vous autorisez l'école de cirque à diffuser son image : OUI NON

Documents à fournir : Les parents ou tuteurs légaux s'engagent à fournir sous quinzaine une attestation **d'assurance complémentaire (assurance scolaire)** pour les conséquences des dommages que l'enfant pourrait causer à autrui.

Date et signature: